

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 11 juin 2018 à 19 heures 45 en mairie, en séance publique,
sous la présidence de Madame Aline DURET, Maire-Adjointe déléguée**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le lundi onze juin à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence déléguée, en application de l'arrêté municipal n° 2014-34 du 25 mai 2014, de Madame Aline DURET, Première Adjointe au Maire.

Etait absent non convoqué à la séance par la Présidente : M. Jean-François KUNG, Maire

Etaient présents : Aline DURET, Georges COLLOMB, Valérie BAUD-LAVIGNE, Corinne CHESSEL, Guillaume SAILLY, Paul JACQUIER-DURAND, Patrice BLOMME, Dominique THIOLLAY, Eric BAILLOT, Gérald CALMUS.

Etaient excusées : Evelyne JACQUIER-TREBOUX, Isabelle COLLOMB.

Etaient absents : Jérémy BAILLIF Philippe FARIZON.

Avaient donné pouvoir :

Evelyne JACQUIER-TREBOUX à Aline DURET
Isabelle COLLOMB à Patrice BLOMME

A été élu secrétaire de séance : Guillaume SAILLY

Madame la Présidente de séance a déclaré la séance publique ouverte à 19 heures 45.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et vote à mains levées,

Renouvellement d'autorisation à M. Jean BERTHET pour une activité commerciale de bateau-école

Sur le rapport de Mme la Présidente de séance,

A l'unanimité,

A DONNE avis favorable pour le renouvellement de la location d'un espace de plan d'eau portuaire dans le bassin « Principal » aux fins d'activité commerciale de bateau-école à M. Jean BERTHET. La durée de la location pour l'occupation d'emplacement à des fins commerciales est consentie pour la durée de l'année civile 2018 moyennant le paiement de la redevance établie sur la base du tarif en vigueur réévalué de 1% à l'identique de la décision municipale concernant les autres usagers des ports de plaisance. La recette afférente sera constatée au budget annexe « Port de plaisance » assujetti à TVA.

Renouvellement d'autorisation à M. Christophe CHAUDIEU pour une activité commerciale de wakesurf

Sur le rapport de Mme la Présidente de séance,

A l'unanimité,

A DONNE avis favorable pour le renouvellement de la mise à disposition d'une parcelle de plan d'eau d'une superficie de 24 m² (8,00 m x 3,00 m) au port de plaisance « Principal » à M. Christophe CHAUDIEU pour une activité commerciale de wakesurf.

La durée de la location est consentie pour la durée de l'année civile 2018 moyennant le paiement de la redevance établie sur la base du tarif en vigueur réévalué de 1% pour l'occupation d'emplacement à des fins commerciales. La redevance est due pour l'entier de l'année 2018.

A DONNE avis favorable à la mise à disposition d'un local communal d'une superficie de 6,40 m² sur le quai du port de plaisance principal à M. Christophe CHAUDIEU dans le cadre de son activité commerciale de Wake surf autorisée pour la saison touristique 2018. Ce local a vocation au stockage des matériels utiles à l'exercice de l'activité sur le site. Le loyer afférent est réévalué de 1% et l'encaissement sera constaté au budget annexe « Port de plaisance » assujetti à TVA.

Demande de renouvellement de l'autorisation à l'association « Les Attelages du Pays de Gavot » pour des promenades en calèche

Sur le rapport de Mme la Présidente de séance,

A l'unanimité,

A DONNE avis favorable pour le renouvellement de l'autorisation municipale pour la durée exclusive de la saison touristique 2018 aux fins de permettre le développement de promenades en véhicule hippomobile qui seront proposées au public, notamment en direction du domaine départemental de La Chataignière-Rovorée en empruntant la voie verte existante, l'autorisation sera assujettie pour la saison estivale 2018 d'une redevance forfaitaire pour occupation du domaine public d'un montant de 500,00 euros. La recette afférente sera constatée au budget Principal.

**La Présidente de séance,
Aline DURET,
Maire-Adjointe déléguée**

